

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 23 mai, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 17 mai 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 17 mai 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Godwill BABALAO (sauf point 16), Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Sylvain DELANGE, Flavien DELÊTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

Ont donné pouvoir :

Xavier ANCKAERT à Nathalie BOUILLARD
Nathalie COLLIBEAUX à Florence DUQUESNE
Pascal DALIGAULT à Valérie DESQUESNE
Nadine LECHATILLIER à Anne ROELANDT
Patrice MÊCHE à Brigitte LAIR
Angélique MOUROCQ à Sylvain GASCOUIN

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220523-22_04554-DE
Date de télétransmission : 30/05/2022
Date de réception préfecture : 30/05/2022

Absents excusés :

Jean ELISABETH et Patrick FENOUIL

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 8-9
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 21	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/056 - Validation des axes politiques du PCSES (Projet Culturel Scientifique Educatif et Social)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et en particulier ses articles R1614-75 et suivants,

Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la Normandie, et le Département du Calvados (via la Bibliothèque départementale), l'équipe de la médiathèque a entamé l'élaboration et la rédaction du PCSES de la future médiathèque de Condé-en-Normandie. Ce document a pour objectif de restructurer son activité au sein d'un bâtiment rénové, afin d'être éligible aux subventions nationales et locales.

Le PCSES (Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social) détermine les grands axes de fonctionnement de la bibliothèque pour une période de cinq ans. Il présente :

1. un diagnostic territorial,
2. un diagnostic de la bibliothèque,
3. les objectifs politiques déterminés par les élus et concernant la bibliothèque,
4. un programme d'actions détaillé en lien avec ces objectifs,
5. un budget et un échéancier.

Le PCSES doit être validé en conseil municipal. Il constitue l'une des pièces des dossiers de demandes subvention. La majorité des subventions d'État et autres partenaires dédiées aux bibliothèques nécessitent un PCSES.

Le 31 mars 2022, lors d'un atelier dédié au PCSES, le COPIL (composé de la commission Culture), avec Madame Amandine JACQUET, chargée de l'accompagnement pour l'élaboration du PCSES, a mené une réflexion sur les priorités de la ville dans le domaine culturel et les publics cibles. Il a été noté la volonté de placer la culture au sein de la politique globale de la municipalité.

En conclusion de cette séance, il est ressorti que, placés sous l'égide du développement durable, les axes politiques pourraient être les suivants :

- L'Attractivité du territoire
- Le Bien-vivre
- L'Écologie

Chaque axe peut être décliné en sous-axes. Des exemples sont proposés pour illustrer le propos : ces actions ne seront pas nécessairement retenues dans le projet final.

- **Attractivité du territoire**
 - ▶ **Attirer de nouveaux habitants**, notamment des CSP+ (ex. : communiquer notamment en ligne pour valoriser la commune et ses services, proposer de nouveaux services)
 - ▶ **Favoriser le tourisme** (dont le tourisme vert) (ex. : communiquer notamment en ligne pour valoriser la commune, son patrimoine naturel, historique et architectural mais aussi son offre d'activités)
 - ▶ **Valoriser et soutenir le dynamisme local** (économique, associatif, services...) (ex. : partenariats avec les acteurs locaux pour les animations de la médiathèque)
- **Bien-vivre**
 - ▶ **Contribuer à l'équité territoriale** (ex. : transport à la demande pour venir à la bibliothèque, boîtes-à-livres dans les communes déléguées, hameaux...)
 - ▶ **Créer des opportunités de lien social pour lutter contre l'isolement** (ex. : proposer des activités en journée et en semaine pour les personnes isolées)
 - ▶ **Contribuer à la mixité sociale** (ex. : proposer un programme culturel centré sur des sujets rassembleurs comme la musique)
 - ▶ **Mettre l'accent sur l'accessibilité physique et numérique** (ex. : proposer un fonds "Facile À Lire", aide à la e-administration, formations numériques, etc.)
- **Écologie**
 - ▶ **Être exemplaire** (ex. : achats de produits et entreprises éco responsables uniquement, fonctionnement et bonnes pratiques (zéro déchet), réparation plutôt que rachat, recyclage et surcyclage, etc.)
 - ▶ **Mettre en place des actions de sensibilisation des publics à l'écologie et à l'éducation relative à l'environnement (ERE)** de façon informative, participative et ludique (ex. : ateliers, jeux pédagogiques, escape game, conférences sur les bonnes pratiques, le réchauffement climatique, etc.)
 - ▶ **Proposer des services et des actions permettant aux publics de réduire leur empreinte écologique** (ex. : ateliers DIY, repair café (café de réparation), prêts d'objets, etc.).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

∠ **VALIDE** les axes et orientations présentés ci-dessus et qui seront déclinés dans le futur PCSSES,

∠ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 23 mai 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

